



## Conservatoire de Limoges : les inscriptions en classes à horaires aménagés (musique ou danse) 2022-2023 débutent

**Le conservatoire de Limoges, en partenariat avec quatre établissements scolaires de la ville de Limoges, accueille 317 élèves en classes à horaires aménagés musique et 35 élèves en danse. Les inscriptions à ce dispositif pour l'année scolaire 2022-2023 débutent dès à présent.**

Les classes à horaires aménagés permettent aux élèves de bénéficier d'une éducation artistique de qualité et d'une ouverture culturelle riche. Ce dispositif leur donne la possibilité d'associer une pratique artistique engagée à des études générales. Les enseignements sont dispensés au conservatoire pour la majorité d'entre eux ainsi qu'au sein des établissements de rattachement.

Les classes à horaires aménagés musique (CHAM) sont accueillies au sein des écoles Jules-Ferry et Montmailler (du CE1 au CM2) et du collège Léonard-Limosin (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>). Les classes à horaires aménagés danse (CHAD) sont quant à elles accueillies au collège Auguste-Renoir (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>).

Si vous souhaitez des renseignements à propos de ces classes, n'hésitez pas à contacter le service de la scolarité du conservatoire (05 55 45 95 78 / 05 55 45 95 62) ou Franck Vassallucci, responsable des classes CHAM et CHAD ([frank.vassallucci@limoges.fr](mailto:frank.vassallucci@limoges.fr)).

Des réunions d'information auront lieu lors des journées portes ouvertes des établissements :

- le samedi 5 mars à 10h30 au collège Limosin pour les CHAM collège ;
- le samedi 5 mars de 9h à 12h au collège Renoir pour les CHAD ;
- le samedi 12 mars à 10h30 à l'auditorium du conservatoire pour les CHAM élémentaires.

### VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

Pour les CHAD, le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le [site du collège Renoir](#) jusqu'au 2 mai inclus.

Pour les inscriptions aux CHAM élémentaires, les familles doivent prendre contact dès le mois de janvier avec la direction de la jeunesse de la Ville de Limoges.

La préinscription au conservatoire s'effectuera dans un deuxième temps du 14 au 31 mars 2022 sur le site du conservatoire (qui sera mis en ligne dans les prochaines semaines) pour les classes élémentaires ainsi que pour le collège Limosin.

Contact presse Ville de Limoges :

**Claire GLÉDEL**

Attachée de presse

05 55 45 60 49 / [claire.gledel@limoges.fr](mailto:claire.gledel@limoges.fr)

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](http://limoges.fr)



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville\_de\_limoges



Ville de Limoges